

Rapport de la commission technique 2021-2022.

Cher-e-s Président-e-s et chers représentant-e-s des clubs de l'Association Genevoise de Tennis de Table.

Lors de l'AGT de reprise fin août 2021, le CD et la CT AGTT avait pris l'engagement de mener un championnat qui permette de déterminer d'une manière objective la composition des ligues de l'année suivante et que l'on puisse mettre en application le nouveau règlement voté il y a déjà trois ans. Je suis fier de pouvoir affirmer aujourd'hui que nous y sommes arrivés. Après une première phase quasi normale jusqu'en décembre, nous avons été contraints de sursoir au début de la phase B. Du fait du manque de temps, nous avons dû imaginer une deuxième phase réaménagée suivie de rencontres de barrage pour déterminer les promotions et les relégations. Le processus s'est terminé cette semaine avec beaucoup de rencontres très disputées. Si l'on excepte la quatrième ligue et une partie des équipes senior, on peut dire que chaque équipe a pu disputer un nombre normal ou presque de rencontres. La particularité du championnat de cette année était que l'on devait diminuer considérablement le nombre d'équipes dans certaines ligues, à commencer par la ligue 1, avec comme conséquence de nombreuses relégations. La pilule a été rendue moins amère pour quelques équipes qui ont pu être sauvées grâce au fait que deux équipes genevoises, Bernex et Carouge II, ont obtenu leur promotion en Ligue Nationale C, contre une seule équipe reléguée.

Nous avons donc accompli l'étape la plus marquante dans la réorganisation du championnat. L'année prochaine, la première et la deuxième ligue seront constituées de 12 équipes, la troisième ligue de 18 équipes, la quatrième ligue de 24 équipes et la nouvelle cinquième ligue verra le jour. Il restera encore à réduire à 10 le nombre d'équipes en Ligue 1 et nous aurons atteint l'objectif fixé. Il y aura donc une légère adaptation des promotions/relégations par rapport à ce que prévoit le règlement sportif. Vous trouverez plus de précisions à ce sujet à la fin de ce document. Il faut noter que la deuxième ligue correspondra approximativement à la partie forte de l'ancienne deuxième ligue, la troisième ligue à la partie faible de l'ancienne deuxième ligue (avec les meilleurs de l'ancienne troisième ligue) et la quatrième ligue ressemblera beaucoup à l'ancienne troisième ligue.

Concernant le championnat O40, tout redeviendra "normal" l'année prochaine.

Un rapport ne devrait pas mentionner que les points positifs, mais aussi souligner ce qui pourrait être amélioré. Un souci qui revient malheureusement d'année en année concerne les coupes genevoises. Si la participation est très satisfaisante en coupe E, voire en coupe D, elle est par contre très faible en coupe C et B et inexistante en coupe A. Cet apparent désintérêt est regrettable, mais l'AGTT ne peut rien faire sans l'aide des clubs. Du côté des tournois de classement AGTT un gros effort sera effectué l'année prochaine pour leur redonner leur lustre d'antan.

J'aimerais terminer en remerciant toutes les personnes qui travaillent au bon fonctionnement de la CT: Oscar Quintaje, Rémy Lhoest, Wilfried Monteil, ainsi que Jacky Casimir qui tente de redynamiser les tournois de classement.

Je vous souhaite à tous un bel été et une fructueuse année sportive 2022-2023.

Daniel Pauli
Président technique AGTT

16 juin 2022

Annexe. Promotions/relégation du championnat 2022-2023.

Phase A.

L1. Deux groupes de 6. A l'issue de la phase A, les trois premiers de chaque groupe constituent un groupe de "Promotion". Les autres équipes forment un groupe de "Relégation".

L2. Deux groupes de 6. A l'issue de la phase A, les trois premiers de chaque groupe constituent un groupe de "Promotion". Les autres équipes forment un groupe de "Relégation".

L3. Trois groupes de 6. A l'issue de la phase A, les deux premiers de chaque groupe constituent un groupe de "Promotion". Les autres équipes forment deux groupes de "Relégation".

L4. Quatre groupes de 6. A l'issue de la phase A, les trois premiers de chaque groupe constituent deux groupes de "Promotion". Les autres équipes forment deux groupes de "Relégation".

L5. Selon le nombre d'équipes, une seule phase longue ou deux phases.

Phase B.

L1. Groupe de "Promotion". Le premier est champion genevois, les deux premiers sont qualifiés pour les finales suisses de promotion en LNC.

Groupe "relégation". Le 4ème, le 5ème et le 6ème sont relégués. Le 3ème dispute un barrage contre le deuxième du groupe de L2 "Promotion".

L2. Groupe de "Promotion". Le premier est champion genevois et promu. Le 2ème dispute un barrage avec le 3ème du groupe de "Relégation de L1".

Groupe de "Relégation". Le 4ème, le 5ème et le 6ème sont relégués. Le 3ème dispute un barrage contre le deuxième du groupe de L3 "Promotion".

L3. Groupe de "Promotion". Le premier est champion genevois de 3ème ligue et est promu. Le 2ème dispute un barrage avec le 3ème du groupe de "Relégation de L2".

Groupes de "Relégation". Le 5ème et le 6ème de chaque groupe sont relégués. Le 4ème de chaque groupe dispute un barrage contre un 2ème de groupe "Promotion" de L4.

L4. Groupes de "Promotion". Le premier de chaque groupe est promu (plus une rencontre pour le titre de champion genevois de 4ème ligue). Le 2ème d'un groupe dispute un barrage avec un 4ème d'un groupe de "Relégation de L3".

Groupes de "Relégation". Le 5ème et le 6ème de chaque groupe sont relégués. Le 4ème de chaque groupe dispute un barrage contre une équipe de L5.

L5. Deux promus et deux barragistes.

Note. En fonction des promotions et relégations entre la L1 et la LNC, la planification de fin de phase B devra être ajustée.